



JOURN@L FOOT

N°399 DU JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

LA SEMAINE EN BREF...

PHASE DE PRINTEMPS

Les engagements et/ou modifications des catégories U7 - U9 et U11 peuvent se faire via une demande par mail **uniquement** à l'adresse sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr et ce jusqu'au **lundi 10 décembre**. Passé ce délai, les demandes ne pourront plus être prises en compte.

NOTE AUX CLUBS

Veuillez noter que suite aux matchs remis certaines rencontres seront programmées le 8-9 décembre ou le 15-16 décembre.

SENSIBILISATION DES JEUNES JOUEURS U13 À L'ARBITRAGE

Présentation du module Arbitrage des jeunes par les jeunes auprès des éducateurs U13, responsable de formation, responsable technique jeune :

Mardi 11 décembre de 19h à 20h au District

Lundi 17 décembre de 19h à 20h au District

Formez vos jeunes et arbitres de demain !
Venez nombreux !

SOMMAIRE

SÉCRÉT. GÉNÉRAL P.1-6

RÈGLEMENTS P6-7

DISCIPLINE P7-9

SPORTIVE P10-11

FÉMININE P11-14

COUPES/ JEUNES P14-16

TECHNIQUE P17-18

STATUT DES ÉDUCATEURS P18-19

FUTSAL P19



COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DIRECTION (26 NOVEMBRE 2018)

Présents : D. Allard – B. Bard - L. Baud – J.M. Baulmont – P. Bernard – A. Blanchet - P. Boisson - M. Caruso – B. Cheneval – P. Chevrier – M. Curt – P. Gallay – C. Grange – J. Lagrange – L. Lutz - G. Moscato – E. Nicollaud – C. Perrissin – J. Pinget – M. Poirrier - A. Rosset – J.D. Roux - F. Sussey

Excusés : D. Marel - J. Petit - A. Vosdey

Assistent : J. Menand (CTDA) – F. Pirat (Responsable Administratif)

Le Président D. ALLARD souhaite la bienvenue à tous, et ouvre la séance.

INTERVENTIONS :

J. PINGET :

- Problème de règlement de cotisation en Ligue pour US Pers Jussy. Le District adressera un courrier au service concerné.
- Liste des clubs en infraction pour le règlement de leur facture.
- Les techniciens vacataires du District seront gérés par PSA 73 (structure associative de groupement employeurs établissant leurs fiches de salaire).
- Présentation du compte de résultats et bilan au 30/6/18.

Résultat excédentaire de 25 907 €, et commentaires de différents postes.

D. ALLARD :

- Présentation du compte de résultats de LAuRAFoot. Budget de 11 557 179 € avec un résultat excédentaire de 390 102 €.
- Licences en Ligue : augmentation de 9,22 % pour les nouvelles licences, et 1,96 % pour les changements de clubs. Licences en District : notre district compte à ce jour, 27 055 licences, dont 2 238 féminines. La 2 200^{ème} licence féminine et la 400^{ème} licence dirigeante seront symboliquement récompensées à l' A.G. d'hiver.
- Préparation de l'A.G. d'hiver :

Ordre du jour :

Bilan financier avec visuel.

Coupe du Monde Féminine en 2019 (visuel).

Contrats avec 17 télévisions et vente de billets très satisfaisante.

- Conseil de Ligue : LAuRAFoot publie un magazine « Tribune ».

B. CHENEVAL :

- Présentation du nouvel agencement des bureaux, et aménagement (visuel) - Réception de 2 devis.



- Réfection sols : Le Comité de Direction donne pouvoir au Bureau pour le choix des teintes et des matériaux.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

G. MOSCATO : Commission des Délégués

Commande de brassards « Délégués » en attente.

P. CHEVRIER : Commission des Règlements

Match à rejouer concernant les U18 Féminines.

J.D. ROUX : Commission de Formation

Formation PFFD (Plan Fédéral de Formation des Dirigeants) : aucune nouvelle

Formation Dirigeant, Président, Trésorier, Secrétaire et Délégué à programmer.

Foot à effectif réduit : inscription de 5 clubs à ce jour.

L. LUTZ : Commission de l'Arbitrage

La récompense de la 2 200^{ème} licenciée féminine à l' A.G. d'hiver est attribuée à une toute jeune arbitre Léa ZEMMOUCHI de Croix de Savoie Ambilly.

Stages Jeunes Arbitres : 25 admis, 5 recalés.

Stage majeurs : 8 admis

Dossiers arbitrage : 2 en Commission d'Appel et 1 remis à disposition de son club.

Stage de Février avec participation de la Croix Rouge, et sensibilisation des arbitres aux gestes de premiers secours. Accord unanime du Comité.

J. MENAND : Commission de l'Arbitrage

Module de formation arbitre U13 (arbitrage des jeunes par des jeunes). Une clé USB sera distribuée aux éducateurs concernés des clubs.

P. BOISSON : Commission Futsal

Journées « Découverte » et plateaux U9, U11.

Finales départementales :

U13 : 16 participants à Ambilly

U15 : 14 participants

U17 : à Thonon

M. POIRRIER : Commission Technique

160 personnes présentes à l' A.G. de l'Amicale des Educateurs à Bonne.



Intervention commerciale de NIKE et du technicien F. Raviot (entraîneur des gardiens en équipe de France).

M. CARUSO : Commission Sportive

En cas de match remis pour terrain impraticable, demande aux délégués de secteur d'adresser un mail.

A. ROSSET : Terrains et Installations Sportives

Classement et inaugurations de 4 terrains.

Réunions en Mairie (5).

Réunion en Commission Plénière le 1/12/18 à Lyon.

L. BAUD : Commissions Statut des Educateurs et Sportive

Statut des Educateurs : en attente

Contrôle des feuilles de matchs U9 : illisibles, incomplètes, mal remplies, elles entraînent une amende.

Frais de déplacements : à étudier.

C. GRANGE : Commission Féminines

Développement avec identification de 2 clubs par secteur.

Promotion de l'arbitrage féminin avec un Power Point qui sera présenté au FIVE à Ville la Grand les 15/12/18 et 11/02/19.

Fête du Foot Féminin : création d'une chanson pour la Coupe du Monde 2019.

J. PINGET : Trésorier

Compte-rendu de l' A.G. de l' A.C.G.F. (Association Cantonale Genevoise de Football).

M. CURT : Secrétaire Général

Lauréats sportifs du Conseil Départemental à Archamps, le 14/12/18.

MM. ALLARD, BOISSON et LUTZ représenteront le District.

Liste des délégués à l' A.G. de Ligue du 15/12/18 : MM. BAUD, BOISSON, CHENEVAL, CHEVRIER, CURT, CARUSO, MAREL, PINGET, ROSSET, ROUX et SUSSEY représenteront le District.

D. ALLARD : Président

Arbitrage LAuRAFoot : A ce jour, le nombre d'arbitres est en diminution de 10,65 %.

Le Président D. ALLARD remercie le Comité pour son attention et sa patience, et clôt la séance.



NOTE AUX TRÉSORIERES

Liste des clubs non à jour du règlement de leur facture :

BONNEVILLE CA – CONCORDIA BELLEGARDE – GPT AVANT PAYS SAVOYARD - GPT MARIN
CHAMPANGES - GPT PAYS MT BLANC - GREMIO FUTSAL - ODYSSEE FUTSAL – RAQUETTE FC –
SEYNOD FUTSAL - VALSERINE - COUSSINETS MAHLE – MASQUES

DATES À RETENIR

- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.



U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

FORON FC :

Tournoi U11 – U13 et U15 les 8 et 9 juin **(Avis favorable du District)**

FC LA FILIÈRE :

32ème Tournoi U11 et U13 les 15 et 16 juin **(Avis favorable du District)**

CORRESPONDANCE

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES : Infos dossiers FAFA – Alerte Phising Ligues et Districts – Convocation AG

CLUBS : FCCA : Demande de licence. Transmis à Laurafoot - GFA Rumilly Vallières : Transmis au Secrétaire Général.

DIVERS : SC Manduellois : Tournoi international des Costières

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline : Ferreira – Sahraoui – Morgan – Vadot – Querol Martinez – Largillière – Ribeiro – Lutz – Senneiro – Takhtoukh – Doussan – Dupin – Setti – Chentoufi – Mabrouk – Keller – Teima – Fournier – Cheikh – Balon Demonmerot – Limido 6 Harakat – Berthod – Dellai - Fournier
ESCO – AS Viuz en Sallaz - CS2A – Marignier SP – ESCO – JS Reignier – CS Amphion Publier – CS Chamonix – Haut Giffre FC

Commission des Jeunes : Sillingy – GJ Anthy Margencel – AS Epagny Metz Tessy – GPT Club des Usses – CA Bonneville – Foron FC – Laferte – Jux – Boussis – US Margencel – CS Ayse – FC Cluses – CS Chamonix – US Mont Blanc Passy – GJ Bons en Chablais – ETS Seynod – CSA Poisy – CS St Pierre en Faucigny – JS Reignier – Masse – FC Vallee Verte – Marignier SP - Grange



Commission Sportive : Sillingy – FC Leman Presqu’île – Haut Giffre FC – CS Vacheresse Chevenoz – FC Brevon – US Divonnaise – Annecy Portugais – FC Evian – US Semnoz Vieugy – JS Reignier – ETS Cernex – FC Marcellaz Albanais – US Pers Jussienne – Rosset – ETS Lanfonnet – FC Combloux – ETS Cernex

Commission Féminine : Sillingy – FC Ballaison

Commission des Arbitres : Macchi – Baran Fernandez – CA Côte d’Azur

Commission des Coupes : FC St Cergues – JS Reignier

Commission Technique : Alic – Caiazzo - M. Desbordes

Commission des Terrains : GFA Rumilly Vallières - Bourgognon

Commission du Statut des Educateurs : GPT Jeunes Pays du Mont Blanc

Commission de Prévention : Annecy Portugais

Trésorier : ASPTT Annecy – Annecy Italiens - St Julien

Commission des Délégués : Jageneau (2) - Roubinet

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Le 2 décembre 2018

Présidents : Mr Pierre BERNARD et Mr Philippe CHEVRIER

Secrétaire : Mr. Jacques LAGRANGE

Réunion du 02/12/2018

Publiée le 06/12/2018

DÉCISIONS

MATCH n° 21108090

DOSSIER N° 399/17 : REIGNIER 1 – FORON FC 1 – U17 D3 POULE C du 17/11/2018

INSTRUCTION :

En la forme :

La réclamation d’après match formulée par le club de FC FORON concernant le fait que « le club de Reignier a modifié la rencontre à un horaire ultérieur à celui réglementairement prévu et ce sans accord du District » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions de l’article 187-1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Les réserves d’après match visées à l’article 187-1 des RG FFF ne peuvent concerner que la participation et/ou qualification des joueurs, ce qui n’est pas le cas de l’espèce.

A titre subsidiaire, D’une part, il convenait en l’espèce, si nécessaire, d’émettre une réserve d’avant match concernant une éventuelle modification illicite d’horaire de la rencontre et d’autre part, sans réserve d’avant match, le club de FORON FC est considéré de fait comme ayant acceptée la modification d’horaire proposée.



Décisions :

La Commission des Règlements valide le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION DE DISCIPLINE

RÉUNION DU LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.
 Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.
 Membres présents : Philippe CHEVRIER, Denis MOUCHET, Alain ROSSET, Éric NICOLLAUD, Yannick VILLAGRASSA, Grégoire MOSCATO, Nelly BELLI, Jacques LAGRANGE, David COSTA, Guy SUATON

Publié le jeudi 06 décembre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante

NOTE AU CLUB

FC FORON :

Après examen de votre dossier la commission ne peut répondre favorablement à votre demande.

DEMANDE DE RAPPORT

ANNEMASSE - GAILLARD :

Match n°21107838 du 24/11/2018 – U17 D2 - Poule B
 US ANNEMASSE – GAILLARD - CS2A
 Demande de rapport à l'éducateur SAKHO Boubacar (Annemasse/Gaillard) sur son attitude en fin de match, et ce, pour le samedi 15/12/2018, dernier délai.

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier n° 12 – 393/50517-1 :

Match n°20642373 du 10/10/2018 – Seniors D4 – Poule B
 E.S. FILLINGES II – ARTHAZ SPORTS
 Sont convoqués le lundi 17/12/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

LAVAL Luc (Fillinges)

Pour ES FILLINGES :

Le président ou son représentant
 MARTINS Adelino, arbitre assistant
 CHENEVAL Michel, délégué
 DELESCHAUX David, éducateur
 MARIET Robin, capitaine



Pour ARTHAZ SPORTS :

Le président ou son représentant
 COLLINET Cédric, arbitre assistant
 LEBLANC Loïc, éducateur
 PAOLUCCI Julien, capitaine
 PALMA AFONSO Vasco, joueur n°6
 CURSAT Teddy, joueur n°8
 CURSAT Jordy, joueur n°10

Dossier n° 13 – 393/51482-1 :

Match n°20650435 du 14/10/2018 – Seniors D5 –
 Poule E
 F.C. VALLEE VERTE – C.A. BONNE
Sont convoqués le lundi 10/12/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

MARTIN Fabrice (Vallée Verte)

Pour FC VALLEE VERTE :

Le président ou son représentant
 LAMBERT Nicolas, arbitre assistant
 BERGERAT Patrick, délégué
 LIHOU Vincent, éducateur
 MEGALE Sébastien, capitaine

Pour AC BONNE :

Le président ou son représentant
 ROUX Gérard, arbitre assistant
 PAYET Maurice, éducateur
 KHELIFA Adlen, dirigeant
 BRUN Benjamin, capitaine

Dossier n° 19 – 395/50396-1 :

Match n°20642119 du 04/11/2018 – Seniors D3 –
 Poule C
 FOOT SUD 74 – US PRINGY II
Sont convoqués le lundi 10/12/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

BERNARD Kevin

Pour FOOT SUD 74 :

Le président ou son représentant
 CALVI Frédéric, arbitre assistant
 BONATO Alain, délégué
 VERNEX LOZET Luc, éducateur
 GENIN Pascal, capitaine

Pour US PRINGY :

Le président ou son représentant
 DONCQUE Romain, arbitre assistant
 Mr. X, éducateur
 RIVOLLIER GRUAZ Guillaume, capitaine

Dossier n° 20 – 395/51526-1 :

Match n°20707109 du 03/11/2018 – U20 D1 –
 Poule D
 FC CHERAN – US SEMNOZ-VIEUGY
Sont convoqués le lundi 17/12/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

THOMAS Valentin

Pour FC CHERAN :

Le président ou son représentant
 RITTAUD Nathan, arbitre assistant
 FALCOMATA Andréa, délégué
 LAGRANGE Grégory, éducateur
 PARISI Grégory, dirigeant

Pour US SEMNOZ-VIEUGY :

Le président ou son représentant
 BOSREDON Thomas, arbitre assistant
 VINCENT Cédric, éducateur

Dossier n° 22 – 397/50201-1 :

Match n°20641726 du 11/11/2018 – Seniors D2 –
 Poule B
 CS LA BALME DE SILLINGY – CRAN OLYMPIQUE
Sont convoqués le lundi 14/01/2019 à 18h30

L'arbitre :

TEIXEIRA MONTEIRO Pedro

Les arbitres assistants

RKIBI Younes

PASINI Michel

Pour CS LA BALME DE SILLINGY :

Le président ou son représentant
 BRUN Lionel, délégué
 RITTAUD David, éducateur
 BASTARD Pascal, dirigeant
 DELOZANNE Jérôme, capitaine

Pour US CRAN OLYMPIQUE:

Le président ou son représentant
 RYASCOFF David, éducateur
 NESSAIBIA Oihid, dirigeant
 SARTEUR Ael, capitaine

Dossier n° 23 – 397/50337-1 :

Match n°20641994 du 11/11/2018 – Seniors D3 –
 Poule B
 AS PREVESSIN-MOENS – FC FORON II
Sont convoqués le lundi 21/01/2019 à 20h

L'arbitre :

YORUKER Omer

Pour AS PREVESSIN-MOENS :

Le président ou son représentant
 GALLET Bernard, arbitre assistant
 PIERELLA Umberto, délégué
 SCHULLER Sébastien, éducateur
 KAPLAN Erkan, capitaine

Pour FC FORON II:

Le président ou son représentant
 EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant
 Mr X, éducateur
 NAVILLE Nicolas, capitaine



CONVOICATIONS CONFRONTATIONS

Dossier n° 3 – 396/52326-1 :

Match n°20641983 du 04/11/2018 – Seniors D3– Poule B
FC CESSY-GEX – FC FRANGY

Sont convoqués le lundi 14/01/2019 à 19h30.

L'arbitre :

SETTI Outman

Pour FC CESSY- GEX :

Le président ou son représentant
NAESSENS Hugo, arbitre assistant
BESSON Ludovic, délégué
PEYRAT Yann, éducateur
BIGUET Valerian, capitaine
LOUE Richard, joueur n°9

Pour FC FRANGY :

Le président ou son représentant
GAUTIER Éric, arbitre assistant
BOYMOND William, éducateur
GREGOIRE Andréa, capitaine

Dossier n° 4 – 397/50205-1 :

Match n°20641730 du 11/11/2018 – Seniors D2– Poule B
CSA POISY – ES VALLEIRY

Sont convoqués le lundi 21/01/2019 à 19h00.

L'arbitre :

BENZEKRI BENALLOU Moustapha

Les arbitres assistants

THOMAS Valentin

COGNE Antoine

Pour CSA POISY :

Le président ou son représentant
Mr X, délégué
ASSOUS Julien, éducateur
DUCRUET Patrice, dirigeant
GUERILLOT Adrien, capitaine

Pour ES VALLEIRY:

Le président ou son représentant
SEBASTIANI Mark, éducateur
CARCHEDI Fortunato, dirigeant
NOUVELLE Jérémie, capitaine
MATHIEU Guillaume, joueur n°1



Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS

Veuillez noter que suite aux matchs remis certaines rencontres seront programmées le 8-9 décembre ou le 15-16 décembre.

CATÉGORIE SENIORS

Responsable : M. CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautsavoie-paysdegex.fff.fr

Utilisation de la boîte mail officielle du club exclusivement.

Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence. Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

AMENDES FMI

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rap-peler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est néces-saire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adver-saire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématique-ment amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

D1
REIGNIER 1 – AMBILLY 1 se jouera le 17/02/2019



D3 Poule A

SCIEZ – BONNEVILLE se jouera le 09/12/2018

D3 Poule B

VIRY 1 – DIVONNE 2 se jouera le 09/12/2018

D4 Poule A

LEMAN PRESQU ILE 1 –EVIAN FC 1 se jouera le 15/12/2018

MARGENCEL 2 – DOUVAINE/LOISIN se jouera le 16/12/2018

PERRIGNIER 1 – ST CERGUES se jouera le 16/12/2018

PERRIGNIER 1 – MARGENCEL se jouera le 03/03/2019

D4 Poule B

FILLINGES 2 - ESCO 2 se jouera le 03/03/2018

D4 Poule D

VALLEIRY 2 – AMANCY 2 se jouera le 16/12/2018

CERNEX 2 – AMANCY 2 se jouera le 03/03/2019

PERS JUSSY 1 – VUACHE 1 se jouera le 03/03/2019

BEAUMONT COLLONGES – ANNECY PORT se jouera le 03/03/2019

D5 Poule A

BREVON – VACHERESSE/ABOND se jouera le 09/12/2018

LEMAN PRESQU ILE 2 – EVIANC FC2 se jouera le 02/03/2018

D5 Poule C

CHALLEX 2 – VIRY 2 se jouera le 09/12/2018

D5 Poule D

AMANCY 3 – PRINGY 3 se jouera le 09/12/2018

D5 Poule F

MARCELLAZ ALB 2 – THONES 2 se jouera le 09/12/2018

SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018

COMMISSION FÉMININE

*Présidente : Claude GRANGE***MATCH DU WEEK-END DU 20 ET 21/10/2018**

U15 Poule A

- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)
- Sillingy3 – Lanfonnet (en attente de feuille de match)

MATCH DU WEEK-END DU 27 ET 28/10/2018

Seniors D2 Poule C

- Marignier – Gavot/Morzine est reporté au Dimanche 24 Février 2019



MATCH DU WEEK-END DU 10 ET 11/11/2018

U15F Poule A

- Sillingy 2 – Lanfonnet 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)

MATCH DU WEEK-END DU 17 ET 18/11/2018

U18F Poule A

- Pers Jussy – Meythet/Annecy 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)

MATCH DU WEEK-END DU 24 ET 25/11/2018

U18F Poule A

- Sillingy – Thônes (en attente de Feuille de match + constat d'échec)

U15F Poule A

- Sillingy – Sillingy 3 (en attente de Feuille de match + constat d'échec)
- Lanfonnet - Lanfonnet 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)

U15F Poule B

- Ayze – Ayze 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)
- Viuz – Cluses (en attente de feuille de match + constat d'échec)

MATCH DU WEEK-END DU 1 ET 02/12/2018

U15F Poule A

- Sillingy 2 – Lanfonnet (en attente de Feuille de match + constat d'échec)
- Lanfonnet - Lanfonnet 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)

INSCRIPTION - PLATEAU FÉMININ

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

Un plateau INDOOR féminin pour les équipes U9F, U11F et U13F existante ou en création :

Au Five 5 Ville la grand de 10h00 à 12h00,

- U9F (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 5 contre 4
- U11F (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5
- U13F (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre



Inscrivez vos équipes en cliquant et renseignant ce lien :

<https://goo.gl/forms/RU4FENWW9C7JeJuf2>

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL SENIORS F

Dimanche 27 janvier 2018

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les équipes seniors Féminine la finale futsal au gymnase des sœurs blanches. (RUE DES SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY)

Condition d'engagement et de participation

- Equipe de niveau départemental ou en création (joueurs(es) licenciées FFF)
- Engagement possible de 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir la compétition
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/eTaKcdiS9d7o3JRL2>

PRATIQUE SENIORS F

Toutes les équipes engagées en championnat sont automatiquement en coupe.

Les équipes qui ne désirent pas participer à cette compétition doivent obligatoirement informer le district par mail.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la coupe senior féminine :

- **Tirage : Janvier 2019**
- Tour 1 : Dimanche 3 mars 2019
- Tour 2 : Dimanche 24 mars 2019
- 1/8ème de Finale : Dimanche 14 avril 2019
- **Tirage : Avril 2019**
- ¼ de Finale : Dimanche 5 mai 2019
- ½ finale : Jeudi 30 mai 2019
- Finale : Dimanche 16 juin 2019

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la coupe U18 féminine :

- **Tirage : Janvier 2019**
- Tour 1 : Samedi 9 mars 2019



- **Tirage : Avril 2019**
- ¼ de Finale : Samedi 13 avril 2019
- ½ finale : Samedi 18 mai 2019
- Finale : Samedi 15 juin 2019

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente de la commission féminine (Claude GRANGE 06 08 91 69 70)

COMMISSION DES COUPES

Président : Pierre BERNARD

COUPES DE DISTRICT

Tour de Coupes pour les catégories masculines ce weekend. Pour rappel, si terrain impraticable obligation de trouver un terrain de repli ou inverser le match, si les conditions météo le permettent.

Les matchs non joués et remis dans les règles seront reprogrammés le weekend du 16 décembre.

La commission souhaite bonne chance à toutes les équipes.



COUPE DE FRANCE

Dimanche ANNECY LE VIEUX tentera de passer le 8^{ème} tour de Coupe de France. La commission souhaite bonne chance au club.

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS :
Jean-Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr



AMENDES FMI

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et/ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.

CATÉGORIE U20

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Info aux clubs de D3 :

4 matchs complémentaires seront programmés afin de compléter le calendrier de la 2^e phase phase.

CATÉGORIE U17

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Info aux clubs :

Les matchs non joués du 17 novembre sont reportés au 8 décembre si pas de coupe. Concernant les matchs non joués et non reprogrammés ils seront reportés au printemps soit les jours réservés aux matchs de retard soit en semaine pour les clubs voisins.

U17 : validation de l'entente allinges 2 / morzine

CATÉGORIE U15

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Les matchs en retard non programmés sont remis au printemps soit les jours réservés aux matchs en retard soit en semaine pour les clubs voisins.



FORFAIT GENERAL U15 :

ANNEMASSE 4 D4 POULE E

CATÉGORIE U13

Responsable : Emmanuel Dupre

Info phase de printemps :

La commission publiera les poules pour la phase de printemps courant janvier.
Les clubs auront jusqu'au 15 février pour demander d'éventuelles modifications au delà de cette date plus aucune demande ne sera pris en compte.

INFORMATION AUX CLUBS :

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du 15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques.
Ceci entrainera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

RAPPEL AUX CLUBS :

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h.

Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boite mail pour les feuilles de match (feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr)

Merci de votre compréhension.

ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 - 2019

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 - 2020, le nouvel organigramme sera le suivant :

Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 : 1 poule de 10 clubs (avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue)
une équipe par club

Niveau D2 : 2 poules de 10
une équipe par club

Niveau D3 : 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 : x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 : x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par Emmanuel DUPRE, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veuillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : dupremanu25@gmail.com



COMMISSION TECHNIQUE

Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP) - FOOT ANIMATION

Afin de rendre accessibles les coordonnées des différents responsables des clubs, nous vous invitons à décocher la mention « non diffusable » sur les fiches des éducateurs et dirigeants sur Footclub. Cela permettra de rendre visibles les mails et numéros de téléphone sur le site du district.

PHASE DE PRINTEMPS :

Les engagements et/ou modifications des catégories u7 - u9 et u11 peuvent se faire via une demande par mail uniquement à l'adresse sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr et ce jusqu'au lundi 10 décembre. Passé ce délai, les demandes ne pourront plus être prises en compte.

En catégorie u11, une poule départementale sera créée. Afin d'assurer une homogénéité de niveau, nous limiterons cette poule à 16 équipes. La commission Foot Animation se réservera toutefois le droit de valider ou non les demandes des clubs en fonction des résultats des phases 1 et 2. Nous attirons votre attention sur le fait que cela engendrera des déplacements lointains.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

U7 :

22.09 : Carroz Amphion
06.10 : Annecy le Vieux
10.11 : Meythet Ht Rhone Sauverny
17.11 : Lemans
24.11 : Annecy Epagny Gavot Cluses FC St Pierre St Jeoire La Tour

U9:

22.09 : Prevessin St Jeoire La Tour Vougy
29.09 : Viry - Aravis
06.10 : TES - Marcellaz - Argonay - Chavanod - St Jeoire la Tour - Ambilly Fem - Vougy - Ht Giffre - St Pierre
13.10 : Haut Giffre 3 - Anthy Margencel 1 - Arthaz 1
10.11 : Valleiry 1 - St Pierre 1 - Bonneville 3 - Mt Blanc PSG 4 - Marcellaz 1
17.11 : Gavot 4 - St Cerrgues 1 - Arthaz 1 - St Jeoire La Tour 1 - Sallanches - Lanfonnet 1 - Sillingy 1 - Dingy 1 - GFA 1 - Epagny 11 - Prevessin 1
24.11 : Esco 1 - St Genis Ferney Crozet 1 - Prevessin 2 - Divonne 4 - Marcellaz 1 - Pers Jussy 1 - Annemasse Gaillard 7 - TES 5 - Amphion Lemans - Ayze 1 - Bonneville 1 - Vougy 1 - Sallanches 4 - Arenthon 1

U11 :

15.09 : Viuz - Viry - E.S.C.O
22.09 : Vétraz - St Jeoire la Tour - Viuz - Cernex - Foot Sud Gessien
29.09 : Thônes - Cran - Arthaz - Cluses FC - Foron - Ht Giffre - Mt Blanc Passy - Foot Sud Gessien - Morzine.
6.10 : Annecy-le-Vieux - Lac Bleu - Sillingy - St Jeoire-La Tour - Haut Giffre - Vougy - Arenthon - Foot Sud Gessien - Perrignier
13.10 : Lanfonnet - Viuz - Foron - Bonneville - Foot Sud Gessien - Anthy/Margencel

FESTI-FOOT :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à l'adresse sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr uniquement)

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.



Pour rappel, seuls les u9 (2^{ème} année) sont invités à participer aux Festi-Foot.

16.03 : Châble

23.03 : Fillinges

06.04 : Thonon

04.05 : Secteur Bonneville

11.05 : Chavanod

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP) - FESTIVAL U13

Le tirage du dernier tour du Festival u13 aura lieu mardi 18 décembre à 12h

PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL MASCULIN U13 (génération 2006) - U14 (génération 2005) - U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du district partie technique – détection - sélection.

COMMISSION STATUTS DES ÉDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

SITUATION DES CLUBS AU 6 DÉCEMBRE 2018

Clubs en dérogation

FC FORON
MARIGNIER SPORT
JS REIGNIER
FC THONES

Clubs en règle :

FJ AMBILLY
GFA RUMILLY VALLIERES
FC BALLAISON
AVG BONS EN CHABLAIS
FC CHERAN
US DIVONNE
US PRINGY
US SEMNOZ VIEUGY
SAINT GENIS FERNEY CROZET AS
THONON EVIAN FC

Seniors D1 Féminin :

Club en infraction :

FC St JEOIRIEN
Aucun document ne nous est parvenu

Club en dérogation

US MARGENCEL

Clubs en règle :

ENTENTE BALLAISON BONS
ESCO
ES MEYTHET
JS REIGNIER
AS SILLINGY
ES SEYNOD

U20 D1

Clubs en infraction

US ANNEMASSE GAILLARD 1
ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES
GJ ARMOY-LE LYAUD-PERRIGNIER
Aucun document ne nous est parvenu

Club en dérogation

SEMNOZ VIEUGY (manque le tableau récapitulatif)

Clubs en règle

US ANNECY LE VIEUX
GJ BONS BALLAISON
CLUSES SCIONZIER FC

U17 D1

Club en infraction

ENTENTE PAYS DE CRUSEILLE (Manque la dérogation)



Clubs en règle

CS AMPHION
 US ANNECY LE VIEUX2
 BEAUMONT COLLONGES
 CLUSES SCIONZIER FC
 GP BONS BALLAISON
 GJ PAYS DU MONT BLANC
 US PRINGY
 SAINT GENIS FERNEY CROZET AS
U15D1

Clubs en infraction

US ANNEMASSE GAILLARD
 ESC OLYMPIQUE
 THONON EVIAN FC
 VILLE LA GRAND AG
 Aucun document ne nous est parvenu

Clubs en dérogation

ESCO
 SEMNOZ VIEUGY

Clubs en règle

ANNECY FC
 CLUSES SCIONZIER
 GJ PAYS DU MONT BLANC

Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.

COMMISSION FUTSAL

Président : Pierre BOISSON

COUPES DÉPARTEMENTALES

Pour s'inscrire :

Utiliser le lien disponible sur le site du District => Onglet PRATIQUES => FUTSAL => COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL 2019.

Catégorie U13

Date: Samedi 23 Février 2019 au Gymnase Lucien VEYRAT - AMBILLY

Equipes engagées: AMBILLY FJ – AS LAC BLEU – JONQUILLE SPORTIVE REIGNER –

AJ VILLE LA GRAND – US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – MARIGNIER SPORTS – FC LA FILIERE – ES LANFONNET – US ANNEMASSE GAILLARD – FC VUACHE – ES FILLINGES – CRAN OLYMPIQUE – US DIVONNE – FC CHERAN

PLATEAU COMPLET – INSCRIPTIONS BLOQUEES

Catégorie U15

Date: Dimanche 20 Janvier 2019 au Gymnase Le Lion – St GENIS POUILLY

Equipes engagées: ES St JEOIRE LA TOUR - US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – US VETRAZ MONTHOUX – AS ODYSSEE – CS CHAMONIX – AS SILLINGY – ASV St GENIS FERNEY CROZET – FC CHERAN – EtS DOUVAINNE LOISIN - ES FILLINGES – US DIVONNE

Catégorie U17

Date : Dimanche 3 février 2019 au Gymnase de la Maison des Sports - THONON

Equipes engagées : CLUSES SCIONZIER FC – SS ALLINGES – FC CHERAN – HAUT GIFFRE FC – FC CRANVES SALES - US ANNECY LE VIEUX

Pour tout renseignement, prendre contact avec Pierre BOISSON (06 86 20 25 26 ou boisson.p@sfr.fr)

Pour les coupes Féminines, se reporter à l'article de la Commission Féminine.

